

RECONDUCTION Année scolaire 20 - 20

Madame, Monsieur,

Votre enfant a bénéficié d'un PAI l'année scolaire dernière ; celui-ci doit être mis à jour.

Je soussigné(e) : Nom Prénom (représentant légal)

numéro de téléphone : mail :

de l'enfant , né(e) le / /

scolarisé(e) en classe de à l'école/collège/lycée

(Veuillez cocher la case correspondante à votre demande)

☐ Le PAI doit être poursuivi à l'identique	Joindre dans tous les cas : • Une ordonnance de moins de 3 mois, datée et signée par le médecin traitant. L'ordonnance est valable 1 an¹ • Les médicaments dont la date de péremption a été vérifiée • La fiche de conduite à tenir en cas d'urgence • Le document de liaison si nécessaire <u>actualisés</u> par votre médecin. voir modèles nationaux sur : https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades
☐ Le PAI doit être modifié En cas de modification en cours d'année, ces mêmes dispositions s'appliquent.	
☐ Le PAI peut être supprimé	

Je demande que ce document soit porté à la connaissance des personnels en charge de mon enfant (voie numérique confidentielle), y compris ceux chargés de la restauration et du temps périscolaire et à ces personnels de pratiquer les gestes et d'administrer les traitements qui y sont prévus.

Date : Signature des représentants légaux :

Le PAI reste valide en début d'année scolaire (mois de septembre) en attendant les éléments décrits ci-dessus ou la modification du PAI afin d'éviter une rupture de continuité de soin.

¹ Cependant, la validité d'une ordonnance ne dépassant pas un an, elle doit être obligatoirement renouvelée en fin de validité pour permettre légalement l'administration des médicaments par le personnel.

En l'absence d'une ordonnance valide et/ou d'une trousse d'urgence à jour et si besoin du protocole de conduite à tenir en cas d'urgence à jour, le traitement médicamenteux ne pourra être administré.

Qualité	Signature
➤ Enseignant ou Professeur principal :	
➤ Infirmière éducation nationale	
➤ CPE	
➤ Professeur d'EPS :	
➤ Médecin (généraliste, spécialiste, ...)	
➤ Autre(s) (préciser) :	

Vu, le directeur ou le chef d'Etablissement Date et Signature :